

## ÉDUCATION | La nouvelle sectorisation des écoles maternelles des Hauts de Chambéry divise

# Parents d'élèves et enseignants contre les décisions prises sans concertation



"Non à la fermeture des écoles", une banderole interpellait, hier matin, les automobilistes, alors que des chants d'enfants s'élevaient de la place du Forum, couverts parfois par des coups de klaxon. Photo Le DAUPHINÉ LIBÉRÉ.

Une soixantaine de parents d'élèves et d'enseignants des écoles des Hauts de Chambéry se sont retrouvés hier midi devant la mairie de quartier "Le Cristal" à l'appel des organisations syndicales du SNUipp-FSU et SE-Unsa ainsi que du "collectif pour l'école publique à Chambéry". Ils ont manifesté contre les décisions de la mairie après l'annonce de la fermeture de l'école maternelle Pablo Neruda à la rentrée prochaine. Celle-ci va entraîner le chamboulement des périmètres scolaires des écoles du secteur : Les Combes, la Grenouillère et Vert-Bois. Les élèves de Pablo Neruda se-

ront déplacés vers les écoles maternelles des Combes ou de la Grenouillère, en fonction de la rue où ils habitent. Et les nouveaux inscrits pourront se voir proposer un autre secteur maternel par rapport à l'actuel. Par exemple, un enfant de la rue des Ancolies qui aurait dû être inscrit à la Grenouillère, se verra dirigé sur l'école de Vert-Bois.

Un casse-tête pour Alexia dont une de ses filles est scolarisée à Pablo Neruda. Elle a déposé une demande de dérogation pour qu'elle intègre la maternelle des Combes. « Pour l'instant, on est dans le flou. » Sa grande fille est à l'école élémentaire du Pré de

l'Âne et sa plus petite devrait dépendre de Vert-Bois. « Les deux écoles seront plus éloignées avec actuellement les mêmes horaires. Cela va nous poser des problèmes ».

Le collectif de directrices des quatre écoles concernées reproche un manque de concertation. « Ils ne se sont pas occupés du regroupement de fratries, ni de la proximité des bâtiments avec les écoles. » Les opposants ont fait signer une pétition dans laquelle ils listent les décisions qu'ils rejettent et leurs conséquences. Ils devraient la remettre au maire mardi, lors du conseil municipal.

Gh.C.